



AdebioTech
Parc Biocitech
102 Avenue Gaston ROUSSEL
F-93230 Romainville

Tél. : +33 (0)1 57 42 34 61

adebioTech@adebioTech.org
www.adebioTech.org

Assemblée Générale Ordinaire du 27/01/2016

PROCES-VERBAL

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES ET ADOPTÉES

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2016

Membres à jour de cotisation en 2015 : 69

Présents : 22

Pouvoirs : 33

Total : 55

79.71 % : le quorum est atteint.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par le Président au nom du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Vote : unanimité des votants présents et représentés

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le Rapport Financier de l'exercice échu (1^{er} Octobre 2014 – 30 Septembre 2015) et le budget 2016.

Vote : unanimité des votants présents et représentés

TROISIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat positif de 89 121 € en report à nouveau.

Vote : unanimité des votants présents et représentés

QUATRIÈME RÉOLUTION

Les membres du Conseil d'Administration sont élus au cours de l'Assemblée Générale (cf annexe).

Vote : unanimité des votants présents et représentés

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie du procès-verbal de la délibération de la présente réunion à l'effet d'accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Vote : unanimité des votants présents et représentés

Le Président Manuel GEA, le 27 janvier 2016